

# Le grand colloque de « La Seine en Partage »

Le jeudi 25 novembre,  
au Muséum National d'Histoire Naturelle

## La biodiversité Un combat pour la Seine

La sauvegarde de la biodiversité est un **impératif** pour chacun et désormais une **obligation** pour les communes. Chacun a compris qu'il y avait urgence à se mobiliser pour protéger notre planète et l'équilibre fragile de la vie. Les élus, conscients de cet impératif, sont prêts à respecter les nouveaux textes qui régissent ce combat.

Comme tous les fleuves, la Seine est le berceau même de la biodiversité pour nos régions, le premier des « champs de bataille » où va devoir se mener ce combat. Les élus des villes riveraines sont donc « en première ligne ». Mais, devant ce défi essentiel, de nombreuses questions se posent encore : que signifie exactement le mot « biodiversité », quels sont les textes législatifs d'aujourd'hui qui font obligation aux élus d'engager ce combat, quels sont les moyens de le mener.

Ce colloque souhaite apporter des réponses à ceux qui s'interrogent pour savoir comment une commune doit et peut participer à cette mobilisation planétaire.

▶ La biodiversité, **pourquoi** ?  
Des scientifiques répondront

▶ La biodiversité, **quand** ?  
Des parlementaires, des juristes  
répondront

▶ La biodiversité, **comment** ?  
Des spécialistes  
répondront

Le nombre des places étant strictement limité, ceux qui souhaitent participer à ce colloque sont priés de s'inscrire au plus tôt à notre secrétariat

La Seine en Partage

